

SRADDET

Carte synthétique des objectifs

Projet de modification n°2 - Février 2024

1:150 000 (Planche A)



Affirmer l'unité par la synergie de tous les territoires et booster l'attractivité régionale en s'appuyant sur nos atouts.

Affirmer et dynamiser les pôles de notre région, renouveler le dialogue entre les territoires, les villes et les campagnes et les autres acteurs.

- Métropoles
- Pôles régionaux
- Pôles d'équilibre et de centralité
- Pôles extérieurs en interrelation avec les territoires régionaux

Mieux connecter le Centre-Val de Loire au territoire national et international, améliorer les mobilités quotidiennes durables.

- Aéroports Tours-Val de Loire et Marcel Dassault de Châteauroux
- Lignes de tramway existantes
- Projet de 2ème ligne de tramway à Tours
- Véloroutes existantes
- Véloroutes en projet (inscrites au schéma régional voies vertes)
- Projets de réouverture de lignes voyageurs

Endiguer la consommation de nos espaces agricoles et naturels, accentuer le renouvellement urbain, œuvrer pour un habitat toujours plus accessible.

- Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 10 ans (2011-2020), supérieure à la moyenne régionale (0,34% du territoire)
- Taux de vacance des logements dans les surfaces artificialisées en 2020 :
 - Inf à 8,2 % (moyenne nationale)
 - Sup ou égal à 8,2 % (moyenne nationale)
- LGV existantes
- Ligne ferroviaire (voyageurs et fret)
- Autoroutes
- Routes nationales
- Départementales

Des soins plus accessibles pour tous en tout point du territoire.

- Zone carencée en offre de soins

Intégrer l'urgence climatique et environnementale et atteindre l'excellence éco-responsable.

Devenir une région à biodiversité positive.

- Corridor de biodiversité interrégional
- Biodiversité remarquable à protéger/préserver (réserves, réservoirs de biodiversité, Ramsar, Natura 2000...)
- Continuités écologiques à préserver/restaurer (corridors, ZNIEFF)
- Milieux naturels et agricoles à préserver/valoriser

Réduire les gaz à effet de serre, atteindre le 100% énergie renouvelable.

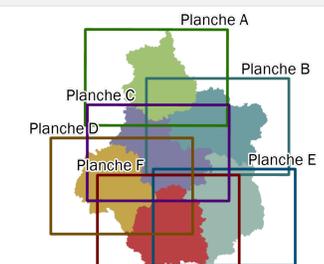
- Périmètre des plans de protection de l'atmosphère

Diminuer et valoriser les déchets, développer l'économie circulaire.

- Plateformes et installations de valorisation organique (compostage, méthanisation avec hygiénisation)
- Installations de stockage de déchets non dangereux et usines d'incinération des ordures ménagères
- Installations de valorisation matière (centres de tri de déchets ménagers et d'activités économiques)

Préserver la ressource en eau, prendre en compte le risque inondation.

- Loire : Val de Loire inscrit UNESCO depuis 2000 de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire (49)
- Autres cours d'eau
- Périmètre des SAGE



Assuré de respect en préfecture
Date de mise à jour : 2024/02/04
Date de révision prévue : 2024/02/04

Cette carte ne présente aucun caractère prescriptif. Elle est purement illustrative. Composée exclusivement de données géoréférencées, elle est construite de manière complémentaire à la carte stratégique présentée dans le rapport d'objectifs et constitue une base pour le suivi du SRADDET.

